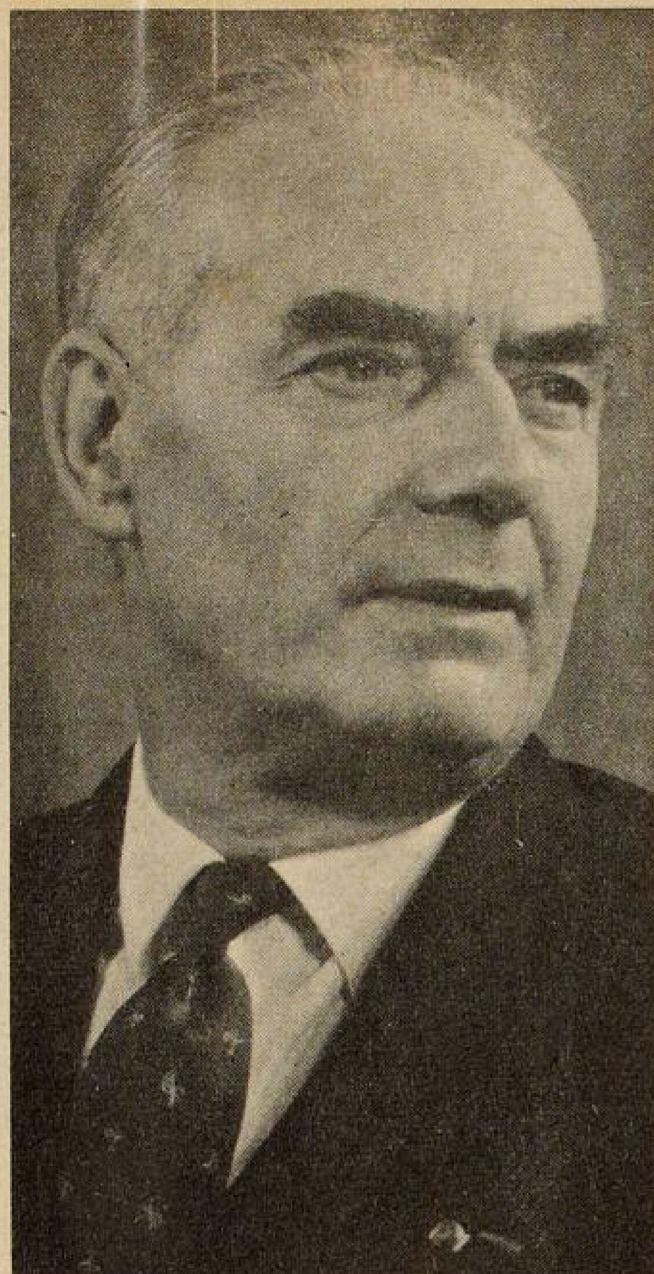


Elections Législatives

DÉPARTEMENT de l'AUBE

Circonscription TROYES - BAR-sur-AUBE

Scrutin de ballottage du 30 Novembre 1958

Mes chers Concitoyens,

Placé par le suffrage universel en tête de tous les candidats avec 3.000 voix d'avance, j'estime avoir le droit et le devoir de me maintenir au second tour.

Si le scrutin m'avait été défavorable, je n'aurais pas hésité un instant, comme je l'ai déclaré publiquement, à me désister en faveur du candidat national arrivé en tête.

Je ne reviendrai pas sur le programme libéral, social, national et européen que j'ai exposé dans 70 réunions publiques et contradictoires.

Après avoir vu par moi-même les 200 communes de ma circonscription, je connais vos soucis et vos besoins, ceux des cultivateurs, des ouvriers, des commerçants et artisans, des fonctionnaires. . .

Je me suis, d'ailleurs, entretenu de ces problèmes avec les organisations syndicales ouvrières (C. F. T. C. et F. O.) ; avec la Fédération des Syndicats d'Exploitants Agricoles ; avec les milieux commerçants.

Demain, comme hier, je serai l'élu et le défenseur de tous, sans distinction et sans faiblesse !

Ma permanence de TROYES sera, bientôt, complétée par une autre permanence à BAR-sur-AUBE.

Mon remplaçant, Jean SOUFFLET, agriculteur à Lavau, m'aidera à cette tâche.

A vous, maintenant, de décider par votre vote dimanche prochain !

Pour poursuivre son œuvre, le Général de Gaulle a besoin d'une majorité de gouvernement, centriste et libérale.

Vous l'aiderez **en votant INDÉPENDANT et PAYSAN.**

Vive TROYES - BAR-sur-AUBE !
Vive la République !
Vive la France !

André MUTTER

Avocat à la Cour
Député sortant - Ancien Ministre
Commandeur de la Légion d'Honneur
Commandeur du Mérite Combattant
Croix de Guerre (4 citations)
Rosette de la Résistance
Croix du Combattant volontaire

Vu : Le Candidat.

IMP. DUCHAT, 76-78, R. EMILE ZOLA - TROYES